

**EN BREF cette semaine :**

<b>Adventices et généralités</b>	Adventices, méthodes alternatives, binage sur carotte		
<b>Haricot</b>	Mouche du semis	●	Pression en forte baisse
	<b>Noctuelle Héliotis*</b>	●	Émergence des chenilles à surveiller
	Pyrale du maïs	●	Aucun individu piégé, attention aux confusions
	Maladies fongiques	●	Quelques symptômes de sclérotinia dans le Morbihan
	Taupins	●	Stade de sensibilité dépassé sur une majorité de parcelles
<b>Carotte</b>	Mouche de la carotte	●	Présence négligeable pour le moment
	Maladies fongiques	●	Quelques symptômes d'alternaria
<b>Céleri</b>	Mouche de la carotte	●	Vol localisé (Baud)
	Mouche du céleri	●	Mines constatées sur secteur Baud
<b>Brocolis</b>	Mouche du chou	●	Pression négligeable
	Lépidoptères & tenthrèdes	●	Risque défoliateurs élevé
	Altises	●	Pression étonnamment faible

\*Plus d'informations sont disponibles sur ce ravageur en fin de BSV.



### TOUTES CULTURES

#### Adventices et généralités :

Les **méthodes alternatives** sont une option efficace en contexte climatique sec. Le binage et l'étrillage peuvent constituer une alternative sur certaines cultures comme les carottes buttées ou les choux. Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la [note nationale](#) correspondante.

La présence d'arroches, de chénopodes, de fumeterres, de matricaires, de morelles, de renouées, de séneçons et de chrysanthèmes des moissons est signalée cette semaine.

Binage sur carotte

La bineuse sur carotte est souvent utilisée en méthode complémentaire, elle est souple d'emploi et atteint des adventices plus développées que l'étrillage mais ne travaille que sur l'inter-rang.

L'utilisation de bineuses adaptées aux cultures en buttes type bineuses angulaires est nécessaire, elles permettent de refaçonner les buttes tout en sarclant les flancs. Le réglage en fonction de l'écartement des buttes est essentiel, l'utilisation d'un système de guidage assisté permet de travailler au plus près des rangs.

La bineuse s'utilise du stade 2 feuilles vraies jusqu'au stade 5-6 feuilles sur grosses carotte. Le binage est faiblement efficace sur vivaces et racines pivotantes.



### HARICOT (2 FC à R - 15)

#### Noctuelle héliotis : risque fort

Le nombre d'héliothis en vol est relativement faible – 4 au maximum sur le secteur de Gourin – mais il reste nécessaire d'être vigilant et de surveiller l'émergence des chenilles suite au vol de la semaine 28. La chronologie des différents stades de ce ravageur est explicitée en fin de BSV mais la parcelles atteintes devraient à cette date accueillir de jeunes chenilles.

*Plus d'informations sont disponibles sur ce ravageur en fin de BSV.*

#### Mouche des semis : risque faible

La problématique mouche du semis n'est plus d'actualité malgré de grosses pressions lors des semaines passées. Rappelons que le délai de 3 à 4 semaine de pupaison des mouches est atteint et qu'un resemis peut-être effectué sur les parcelles touchées.

### Maladies fongiques et bactériennes : risque faible à moyen

Les cas de grasse signalés en semaine 28 restent sous contrôle. Des symptômes de sclérotinia sont rapportés sur le Morbihan.

### Pyrale du maïs : risque faible

Les piégeages pyrale du maïs restent nuls cette semaine.

Les pièges pyrales captent cette semaine trois Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) du fait d'une confusion phéromonale, leur présence n'est dommageable qu'aux forêts de feuillus. Malgré des motifs, une forme et des couleurs parfois semblables, la présence d'antennes plumeuses et la plus grande taille la distinguent clairement de la pyrale du maïs.

Rappelons à cette occasion que des confusions fréquentes sont également notées avec la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*). Forme et taille sont très différentes malgré une couleur parfois proche.

N'hésitez pas à conserver des individus et à les transmettre à [piegeage.bretagne@unilet.fr](mailto:piegeage.bretagne@unilet.fr) en cas de doute.



Source : Wikimedia commons, licence CC 2.0, Andy Reago & Chrissy McClarren



Source : Wikimedia commons, licence CC 2.0, Janet Graham

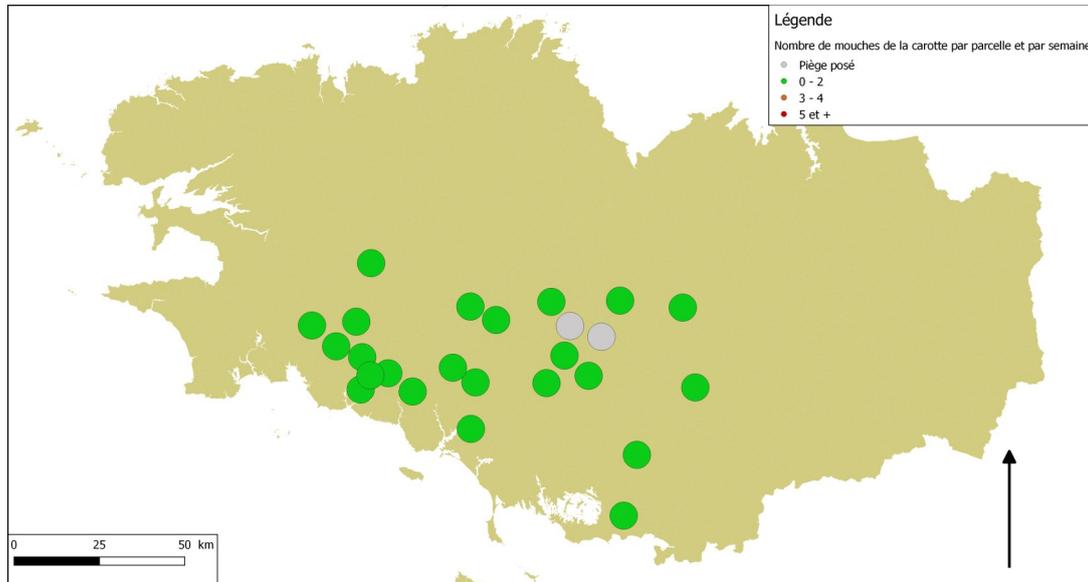


Source : Wikimedia commons, licence CC 4.0, Didier Descouens

Pyrale du maïs à gauche (*Ostrinia nubilalis*, 2 à 3 cm d'envergure)  
Tordeuse de l'œillet au centre (*Cacoecimorpha pronubana*, 1.5 à 2 cm d'envergure)  
Bombyx disparate à droite (*Lymantria dispar*, environ 4 cm d'envergure) - la couleur peut être plus foncée que sur cette photo

### CAROTTE (2 FC à Ø 2 cm)

Mouche de la carotte : *risque faible*



Le nombre de mouches piégées sur carotte cette semaine est quasiment nul. Il est toutefois important de rester attentif aux résultats des prochaines semaines au vu de la présence de vol sur céleri et en considérant l'historique saisonnier.

Maladies fongiques : *risque faible à moyen*

Quelques symptômes d'alternaria sont rapportés sur le Finistère sud et l'ouest du Morbihan, la pression est faible pour le moment mais la situation est à surveiller.

### CELERI (9 FV à 13 FV)

Mouche de la carotte : *risque moyen*

Un important vol de mouches de la carotte est constaté sur une parcelle déjà affaiblie par des mines de mouche du céleri, 32 mouches sont dénombrées sur Guénin (secteur Baud). Il est nécessaire de rester particulièrement attentif sur le secteur historique d'infestation de mouche du céleri (Guéméné, Pontivy, Baud, Locminé).

Les mouches de la carotte sont peu inquiétantes sur céleri mais cette population est de grande ampleur et la synergie mouche du céleri – mouche de la carotte affaiblit d'autant plus les parcelles touchées.

Mouche du céleri : *risque faible à moyen*

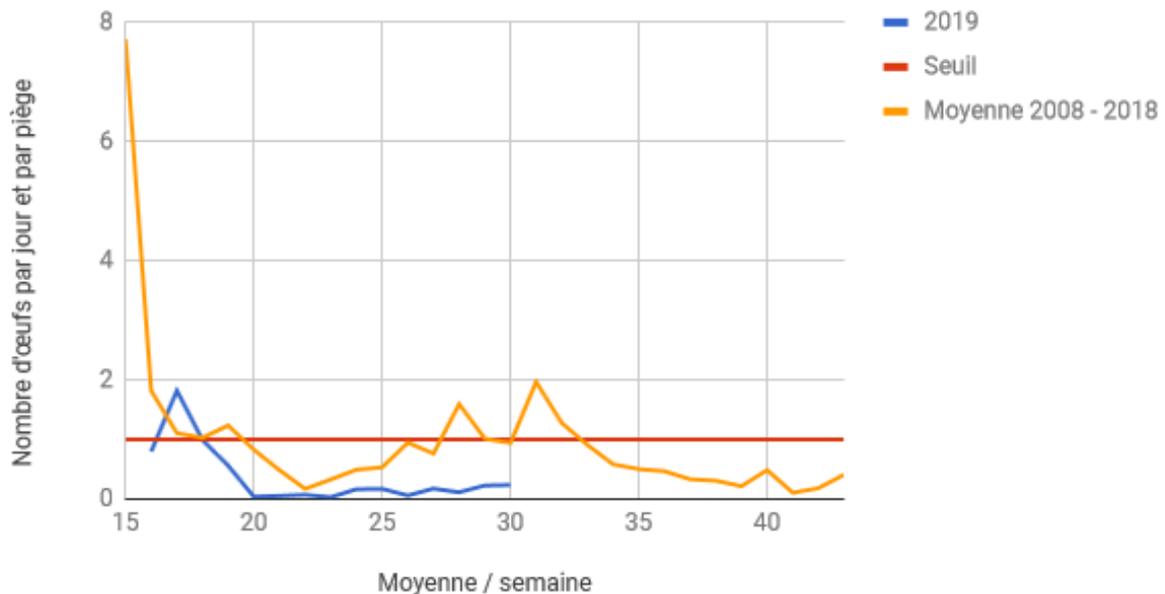
Deux individus sont piégés sur le premier relevé de Guénin (secteur Baud). La situation reste préoccupante au vu des mines déjà présentes et la vigilance doit se maintenir sur le secteur historique d'infestation de mouche du céleri.

### **BROCOLIS (Reprise à 8 FV)**

#### **Mouche du chou : risque faible**

Les pontes augmentent légèrement et atteignent 50 % du seuil en contexte expérimental (10 % autrement). La situation est pour le moment rassurante mais il convient de rester attentif au vu de l'historique saisonnier (pic des semaines 28 à 32).

**Nombre d'œufs moyen en 2019 comparé à la moyenne des observations depuis 2008**



#### **Lépidoptère & Tenthredes : risque moyen à fort**

De très nombreuses tenthredes sont constatées sur plaques jaunes et quelques *Autographa gamma* sont constatées dans les pièges *Mamestra brassicae*. Des vols de piérides sont observés sur tout le secteur de culture. Le risque lépidoptère global reste élevé du fait des conditions très chaudes et le risque défoliateur en est d'autant plus élevé. Une surveillance attentive des chenilles et pseudo-chenilles doit être effectuée sur chou.

#### **Altises : risque faible à moyen**

La pression altise baisse sur la parcelle expérimentale et reste faible partout ailleurs. Les conditions météorologiques sont encore plutôt favorables à ce ravageur mais sa présence est étonnamment modérée. Les jeunes plants doivent être maintenus sous surveillance mais l'inquiétude n'est pas de rigueur.

Les noctuelles héliotis sont des lépidoptères dont l'adulte brun-beige mesure 3 à 4 cm d'envergure et dont la chenille est de couleur variable. Les œufs incubent pendant 7 à 10 jours, les larves se développent pendant 10 à 30 jours puis se conservent dans le sol sous forme de chrysalide.



Les chenilles sont polyphages, elles mordent et forent fleurs, feuilles et gousses. Elles polluent la récolte par leur présence et font baisser les rendements. Le suivi s'effectue sur les adultes grâce à une phéromone sexuelle spécifique, le seuil de risque informel est à 1 papillon capturé / jour / parcelle (soit 7 / semaine).

Les épisodes chauds et secs favorisent grandement ce ravageur qui se plait mieux sur les haricots à gousse tendres et/ou à gros grains. Il est conseillé de réaliser un travail du sol superficiel à la suite d'une récolte infestée pour éliminer les larves en nymphose.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :  
CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

**Direction de Publication**  
Chambre d'Agriculture de Bretagne  
Aéroport CS 57946  
29679 MORLAIX Cédex  
02 98 88 97 71  
Contact : Louis LE ROUX

**Rédaction : UNILET**  
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex  
Contacts :  
Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU  
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

**- Comité de Relecture :**  
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture